

Pas de Canadair en Gironde durant l'été

Lors de la présentation du dispositif de sécurité estivale 2013, le préfet de Gironde a annoncé, sans surprise (lire notre édition du 1^{er} février 2013), que les moyens aériens de lutte contre les incendies de forêt ne seront pas postés en permanence à Mé-rignac durant la saison estivale. C'est quand le caractère sévère du risque feux de forêts - défini par le service départemental d'incendie et de secours de la Gironde et Météo-France - sera déclenché que les avions bombardiers d'eau seront prépositionnés en Gironde. « Il pourra s'agir de Canadair, de Dash ou de Tracker, a détaillé Michel Del-puech. Un protocole de mise en œuvre est en cours de finalisation entre le préfet de la zone de défense et de sécurité du Sud-Ouest et les services de la direction générale de la Sécurité civile et de la Gestion des crises. » Les énormes incendies de Lacanau qui ont détruit, durant les deux dernières saisons estivales, plus de 300 hectares de forêt en 2011 et 650 hectares en 2012 n'ont pas convaincu l'État de prépositionner des avions de la Sécurité Civile à

Mérignac. L'été dernier, quatre Canadair, deux Dash et un Tracker avaient effectué 400 largages en quatre jours, ce qui constituait un record dans le département pour un même feu. Mais le manque de moyens aériens au moment du départ du feu avait entraîné des critiques de la part d'élus, habitants et vacanciers puisque seul un Dash 8, basé à Mérignac, avait pu rapidement intervenir avec des rotations de trente minutes pour recharger en produit retardant sur l'aéroport. Il avait fallu attendre plus de trois heures après le début de l'incendie, pour voir deux Canadair de la Sécurité Civile, dépêchés de Marignane (Bouches-du-Rhône), entrer en action.

«On va prendre des risques»

Les avions de la Sécurité civile resteront une nouvelle fois dans le Sud-Est - une unité qui doit être transférée à Nîmes en 2016 -, alors que la Gironde est le département français le plus touché par les départs de feux de forêts sur une année. **Une décision mal perçue**

par plusieurs élus médocains, rhaïs aussi par l'association Gironde Vigilante, qui défend les intérêts des usagers des services d'incendie et de secours de la Gironde, notamment en milieu rural. «Une nouvelle fois, on va prendre des risques alors que l'on a déjà vécu deux catastrophes environnementales ces deux dernières saisons. On n'a retenu aucune leçon car, quand l'incendie de Lacanau est survenu l'été dernier, le département n'était pas en risque sévère», rappelle Jean-Francis Seguy, président de Gironde Vigilante. Ce dernier regrette que l'on protège en priorité davantage la forêt du Sud-Est que le massif forestier aquitain, qui a une vraie valeur économique. « Notre forêt aurait-elle perdu de la valeur aux yeux des pouvoirs publics pour qu'on la sacrifie?, s'interroge-t-il. Ceci dit, l'association critique l'absence de moyens aériens en Gironde et le manque de réactivité, mais en aucun cas le travail des pompiers. »

M.C

Le journal du Médoc
vendredi 24 mai 2013